

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 16 octobre 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20241016-3646

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Aline Dib, conseillère municipale, à participer à la messe solennelle du 250^e de la Paroisse Saint-Martin, le 20 octobre 2024 à Laval, et ce, au montant de 46 \$.

(CT:1818954)
(SD-2024-5165)

CE-20241016-3647

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 603

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Helena Kweatkowski, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 000 \$ le lot 2 072 603 du cadastre du Québec, d'une superficie de 627,1 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1819402)
(SD-2024-5215)



CE-20241016-3648

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 2 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remboursement agricole afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 603 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remboursement de la zone agricole permanente (site de remboursement numéro 20);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remboursement agricole afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1819402)
(SD-2024-5215)

CE-20241016-3649

MANDAT - PROCÉDURES LÉGALES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures légales jugées nécessaires afin de reprendre possession du site «Illumi», de réclamer les dommages subis pour son occupation illégale et de s'assurer que ce dernier soit remis dans l'état où le Centre de création Cavalia l'a pris au début de l'entente intervenue entre les parties.

(SD-2024-5241)

CE-20241016-3650

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Marie-Anne Perreault pour agir à titre de membre indépendante au sein du Comité Fonds d'économie sociale (Comité Fonds d'entrepreneuriat collectif), et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-5383)



CE-20241016-3651

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORTS
FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter les rapports finaux de la
Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Association régionale de soccer de Laval («Soccer Laval»);
Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois
(«ROCAL»);
Pôle régional d'innovation de Laval («Laval Innov»);
Loisibourg;
Habitations l'Envolée de Laval.

(SD-2024-5411)

CE-20241016-3652

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORT
ANNUEL 2023-2024 - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le rapport annuel 2023-2024 de
la Commission de la gouvernance.

(SD-2024-5414)

CE-20241016-3653

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif
tenue le mercredi 2 octobre 2024 à 9 h.

(SD-2024-5268)

CE-20241016-3654

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité
exécutif tenue le mercredi 2 octobre 2024 à 9 h 14.

(SD-2024-5268)



CE-20241016-3655

AUTORISATION - MANDAT - NIMBLE BUBBLE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Nimble Bubble inc. pour l'acquisition de 228 licences d'entraînement au feedback, dans le cadre des programmes «Gestionnaire d'impact et Gestion de la performance et du développement (GPD)», pour un montant total de 24 903,59 \$.

(CT:1817600)
(SD-2024-4978)

CE-20241016-3656

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - REPORT À L'ANNÉE
2025 - POLITIQUES DE GESTION FINANCIÈRES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du report à l'année 2025 de la mise à jour de la Politique de gestion de la dette à long terme et de la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues.

(SD-2024-5148)

CE-20241016-3657

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AFFECTATION
BUDGÉTAIRE - EMPLOYÉS PERMANENTS - PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de modifier ou de maintenir l'affectation budgétaire des employés permanents au programme triennal d'immobilisations pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, soit:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 323 500 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12979-F, un montant de 271 400 \$ sur un terme de 20 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 760 200 \$ sur un terme de 5 ans;



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 115 600 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13123-F, un montant de 129 600 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser des crédits au montant de 535 336 \$ pour assurer le financement des salaires et bénéfices sociaux, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(SD-2024-5187)

CE-20241016-3658

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT PÉRIODIQUE NON CONSOLIDÉ ET RÉSULTATS PRÉVISIONNELS - EXERCICE FINANCIER 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport périodique non consolidé pour la période du 1er janvier au 31 août 2024 et des résultats prévisionnels pour l'exercice financier 2024, comme ils sont préparés par le directeur du Service des finances et trésorier de la Ville.

(SD-2024-5194)

CE-20241016-3659

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière adjointe du 9 septembre et du 9 octobre 2024 concernant des déboursés de 30 113 285,62 \$.

(SD-2024-5366)

CE-20241016-3660

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1909

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1909, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de chaussures, bottes, couvre-chaussures, couvre-bottes et semelles, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Équipements de Sécurité Universel inc.
2 456 630,58 \$.

(CT:1810409)
(SD-2024-3962)

CE-20241016-3661

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2358

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2358, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionné, pour le service de mécanique générale de véhicules légers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9252-0022 Québec inc.
bloc 1 - lot 1
344 925 \$;

de rejeter les soumissions reçues pour le bloc 1 (lots 2 et 3) et le bloc 2 (lots 4, 5 et 6) dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ces lots.

(CT:1814441)
(SD-2024-4565)

CE-20241016-3662

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2592

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'inventaire des arbres publics et privés sur le territoire lavallois;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-4583)

CE-20241016-3663

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2414

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'adjuger le contrat DOS-2414 à Bouthillette Parizeau inc., au montant de 212 703,75 \$, concernant les services professionnels pour l'aménagement d'un parc de recharge dédié pour véhicules électriques au garage municipal (ex-écocentre), pour une période de 30 mois, à savoir:

la phase A «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 138 257,44 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 31 905,56 \$;

la phase C «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 42 540,75 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2414;

le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2414 par le conseil municipal.

(CT:1815955)
(SD-2024-4777)

CE-20241016-3664

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2414

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 126 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1815955)
(SD-2024-4777)

CE-20241016-3665

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2479

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2479, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation des bureaux de la division gestion des véhicules et équipements et du Service des travaux publics situés au 2550, boulevard Industriel, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

2630-3818 Québec inc. F.A.S.R.S. Progest Construction
584 073 \$.

(CT:1816269)
(SD-2024-4814)

CE-20241016-3666

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-2479

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par 2630-3818 Québec inc. F.A.S.R.S. Progest Construction pour les travaux de rénovation des bureaux de la division gestion des véhicules et équipements et du Service des travaux publics situés au 2550, boulevard Industriel, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, la phase B, assistance technique, au montant de 4 380,55 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 4 380,55 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat INV-3655;

d'autoriser Pageau Morel et associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B, assistance technique, au montant de 5 315,06 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 7 067,28 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2037;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2479 par le conseil municipal.

(CT:1816269)
(SD-2024-4814)

CE-20241016-3667

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12813-F - CONTRAT DOS-2479

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12813-F, un montant de 613 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2479 par le conseil municipal.

(CT:1816269)
(SD-2024-4814)

CE-20241016-3668

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2411

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2411, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de composants informatiques pour serveurs Hewlett Packard, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

C.P.U. Design inc.
8 135 554,73 \$.

(CT:1816890)
(SD-2024-4898)

CE-20241016-3669

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2672

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'une solution Web de visualisation et d'exploitation de données 3D mobiles;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-4931)

CE-20241016-3670

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2519

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'adjuger le contrat DOS-2519 à Ponton Guillot inc., au montant de 62 086,50 \$, concernant les services professionnels en ingénierie pour les phases de plans et devis, soutien technique et surveillance des travaux du parc de bornes de recharges pour véhicules électriques au 435, boulevard Curé-Labelle, pour une période de 36 mois, à savoir:

la section A «phase études, plans et devis» comprenant l'étude, plans et devis, au montant de 40 356,22 \$;

la section B «phase exécution des travaux», soutien technique durant les travaux, au montant de 9 312,98 \$;

la section C «phase exécution des travaux», surveillance des travaux sans résidence, au montant de 12 417,30 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales.

(CT:1817741)
(SD-2024-5002)

CE-20241016-3671

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2519

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 7 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1817741)
(SD-2024-5002)

CE-20241016-3672

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2618

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et la fourniture d'accessoires complexes, épandeurs, bennes de pavage, citernes pour camions lourds en mode système de boîtes interchangeables (SBI);

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5080)



CE-20241016-3673

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2688

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de mise aux normes des installations de douches d'urgence dans les garages;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5161)

CE-20241016-3674

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION AMENDÉE - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2480

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20241001-986 concernant l'adjudication du contrat DOS-2480 pour les services de transport de neige et de glace avec opérateur, années 2024-2027, afin d'y ajouter le soumissionnaire suivant:

Les Entreprises J. Barbe inc.

(CT:1820303)
(SD-2024-5212)

CE-20241016-3675

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2590

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services d'une firme spécialisée en nettoyage après sinistre et construction;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.



(SD-2024-5244)

CE-20241016-3676

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2708

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2708, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels en scénographie et audiovisuel pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Hôtel de ville, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Go Multimedia inc.
114 975 \$.

(CT:1819674)
(SD-2024-5265)

CE-20241016-3677

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2708

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 105 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1819674)
(SD-2024-5265)

CE-20241016-3678

SOUSSION REJETÉE ET APPEL D'OFFRES ANNULÉ -
CONTRAT DOS-2285

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter la soumission reçue pour le contrat numéro DOS-2285 pour les travaux de réparation des 2 anneaux de roulement du tambour du sécheur à la station de récupération des ressources de l'eau La Pinière et d'annuler l'appel d'offres.

(SD-2024-5287)

CE-20241016-3679

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2717



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de réparation des 2 anneaux de roulement et des bandes de butée sur la bande de roulement du tambour du sécheur à la station de récupération des ressources de l'eau La Pinière;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5287)

CE-20241016-3680

**MANDAT - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC -
APPEL D'OFFRES - ACQUISITION ET LIVRAISON DE DIVERS
CARBURANTS EN VRAC**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal:

permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville de Laval désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;



de confirmer son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2028 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de la municipalité;

un contrat d'une durée de 2 ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une année, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

de confier à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;

de s'engager à compléter pour l'UMQ, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

de s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

de s'engager à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ:

facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0,0055 \$ (0,55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0,0100 \$ (1,0 ¢) par litre acheté aux non membres de l'UMQ;

pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200 \$;

de transmettre une copie conforme de la présente résolution à l'UMQ suite à l'approbation du comité exécutif.

(SD-2024-5376)

CE-20241016-3681

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 74 \$, plus les taxes applicables, requis pour défrayer les coûts supplémentaires concernant le paiement de la facture FA00154375 pour la formation «CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier volet 2» à l'École nationale de police.

(CT:1819651)
(SD-2024-5259)



CE-20241016-3682

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATIONS -
CONVENTIONS DE CRÉDIT VARIABLE À
L'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT - CADRE
APPLICABLE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT - FONDS
LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la lettre d'offre et la convention de crédit variable à l'investissement à intervenir entre la Ville de Laval et les Fonds locaux de solidarité FTQ, s.e.c. ainsi que la convention de partenariat du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS) et le cadre applicable en matière d'investissement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-4805)

CE-20241016-3683

APPROBATION - ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- FILACTION, LE FONDS POUR L'INVESTISSEMENT LOCAL
ET L'APPROVISIONNEMENT DE FONDS
COMMUNAUTAIRES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de contribution financière à intervenir entre Ville de Laval et Filaction, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement de fonds communautaires, laquelle prévoit le versement d'un montant de 100 000 \$ au Fonds INNOGEC-Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1817848)
(SD-2024-5014)

CE-20241016-3684

APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION - EMPLOI-
QUÉBEC



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de subvention à intervenir entre Ville de Laval et Emploi-Québec concernant le versement d'une subvention à la Ville pouvant atteindre 22 770 \$, dans le cadre du projet «Cohorte: Accélération cédants 2024-2025»;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-5302)

CE-20241016-3685

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - CEP FORENSIQUE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2024-3 de CEP Forensique inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 6 486 171 du cadastre du Québec, situé au 2970, rue Lucien-L'Allier, l'usage conditionnel «Services de professionnels (architecture, génie, arpentage, etc.) (659)» du groupe d'usages «Bureau et administration (C1)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-242.

(SD-2024-4624)

CE-20241016-3686

ADOPTION - PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 6 290 338

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'autoriser un projet de service de location de machinerie lourde sur le lot 6 290 338 du cadastre du Québec, et, de façon précise, d'y permettre:



l'usage principal «service de location de machinerie lourde (6354)» du groupe d'usages «Commerce lourd (C7)»;

une emprise au sol du bâtiment principal d'au moins 6 %, malgré que l'emprise au sol minimale d'un bâtiment principal soit fixée à 10 %;

de ne pas assujettir le projet à la procédure relative au PIIA de la section 12 du chapitre 1 du titre 8 du Règlement numéro CDU-1 (Territoires d'intérêt patrimonial);

conditionnellement à ce que:

l'aménagement paysager du terrain inclut les 3 strates de végétation (herbacée, arbustive et arborée);

l'espace limitrophe à la clôture inclut une strate végétale basse (herbacée ou arbustive) afin de dissimuler ladite clôture;

la proportion du terrain en surface végétale soit d'au moins 25 %.

(SD-2024-4847)

CE-20241016-3687

**APPROBATION - PROJET DE LETTRE - PROJET DE
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 6 290 338**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation concernant le projet de résolution autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval sur le lot 6 290 338 du cadastre du Québec ainsi que le plan et la liste des adresses de ces citoyens.

(SD-2024-4847)

CE-20241016-3688

**CONSULTATION PUBLIQUE - PROJET DE RÉSOLUTION
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 6 290 338**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 30 octobre 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence, concernant le projet de résolution autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval sur le lot 6 290 338 du cadastre du Québec.



(SD-2024-4847)

CE-20241016-3689

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CALLOWAY REIT (LAVAL E) INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-46 de Calloway Reit (Laval E) inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 6 560 769 du cadastre du Québec:

un total de 6 matériaux de revêtement extérieur sur bâtiment, alors qu'un maximum de 3 est prescrit;

l'aménagement d'aucune aire de chargement et de déchargement, alors qu'une aire de chargement et de déchargement doit être aménagée conformément aux exigences du CDU-1;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-243.

(SD-2024-5046)

CE-20241016-3690

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - AMIL
DAROUJ ET HANNA HNHOUN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-63 d'Amil Darouj et Hanna Hnhoun, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur le lot 1 062 174 du cadastre du Québec, 442, rue Hudon, la construction d'un garage intégré à 0,96 mètre de la ligne latérale gauche de terrain, alors qu'un minimum de 1,5 mètre est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-244.

(SD-2024-5047)

CE-20241016-3691

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CALLOWAY REIT (LAVAL E) INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro



CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-66 de Calloway Reit (Laval E) inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 6 638 433 du cadastre du Québec, boulevard Robert-Bourassa:

aucune entrée principale sur la façade principale avant du bâtiment principal, alors qu'au moins une entrée principale sur cette façade principale avant est requise;

une proportion maximale du terrain en surface carrossable de 42,7 %, alors qu'un maximum de 30 % est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-245.

(SD-2024-5051)

CE-20241016-3692

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
INVESTISSEMENTS SIVAN INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-72 d'Investissements Sivan inc, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction projetée d'un bâtiment résidentiel sur les lots 1 732 101 et 1 732 115 (lot projeté 6 621 276) du cadastre du Québec, 2535, boulevard Curé-Labelle, un plan angulaire de la façade arrière d'au plus 46 degrés, alors qu'un maximum de 45 degrés est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-246.

(SD-2024-5052)

CE-20241016-3693

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CALLOWAY REIT (LAVAL E) INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0108 de Calloway Reit (Laval E) inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment industriel de 3 étages sur le lot 6 560 769 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-247.

(SD-2024-5053)



CE-20241016-3694

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT CDU-1 -
URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande à l'effet de modifier le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme afin d'ajouter 2 secteurs particuliers au territoire d'application du PIIA Ensembles bâtis d'intérêt, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-252;

d'autoriser les services de l'urbanisme et des affaires juridiques à préparer le projet de règlement requis.

(SD-2024-5084)

CE-20241016-3695

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-
2024-222

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 6 622 637 et 6 622 638 du cadastre du Québec par les lots projetés 6 651 975 et 6 651 976 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 17 septembre 2024, sous le numéro 7550 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-222;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5111)

CE-20241016-3696

AUTORISATION - SERVITUDE RÉCIPROQUE, RÉELLE ET
PERPÉTUELLE - LOT 6 622 637

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'établissement d'une servitude réciproque, réelle et perpétuelle de stationnement, conformément à l'article 490 du Code de l'urbanisme, laquelle aura pour effet de permettre l'utilisation, par le propriétaire du lot 6 622 637 (lot projeté 6 651 975) du cadastre du Québec, de 38 cases de stationnement extérieures situées sur le lot 6 622 638 (lot projeté 6 651 976) dudit cadastre;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;



d'autoriser le Service de l'innovation et des technologies à préparer les plans et descriptions techniques requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5147)

CE-20241016-3697

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2024-189

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 374 526, 1 374 527, 1 374 528, 1 374 530, 1 374 531, 1 374 532, 1 374 533, 1 374 534, 1 374 536, 1 374 537, 1 374 538, 1 374 539, 1 374 540, 1 374 541, 1 374 570, 1 374 598 et 6 576 274 du cadastre du Québec par le lot projeté 6 645 918 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 7 août 2024 sous le numéro 7535 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-189;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5180)

CE-20241016-3698

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 4 445 419 du cadastre du Québec, situé au 984, boulevard Curé-Labelle, concernant les contraventions au Règlement CDU de la Ville et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5313)



CE-20241016-3699

**ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉSOLUTION
AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION
D'UN IMMEUBLE - LOTS 1 642 100, 4 549 605, 4 549 606 ET 4
549 607**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un second projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y permettre l'usage temporaire «Évènement spécial d'espace récréatif extérieur et de démonstration de logements intergénérationnels» sur les lots 1 642 100, 4 549 605, 4 549 606 et 4 549 607 du cadastre du Québec, situés sur la rue Labelle à l'intersection de la rue d'Orly, et, de façon précise, d'y permettre:

l'usage temporaire «Évènement spécial d'espace récréatif extérieur et de démonstration de logements intergénérationnels» conformément aux dispositions applicables à un «Évènement spécial ou foire, spectacle extérieur, festival, fête populaire, marché de Noël, fête foraine et cirque», sous réserve des dispositions qui suivent:

cet usage temporaire à 0 m d'une ligne latérale ou arrière de terrain au lieu de 3 m;

cet usage temporaire pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'entrée en vigueur de la résolution de PPCMOI au lieu de 2 périodes d'exploitation d'au plus 25 jours consécutifs;

l'implantation d'un conteneur accessoire à cet usage temporaire à au moins 1 m d'une ligne latérale ou arrière de terrain au lieu de 3 m;

un bâtiment temporaire accessoire à cet usage temporaire d'une hauteur maximale de 8 m au lieu de 3,7 m;

l'installation et la désinstallation d'un kiosque, d'un bâtiment, d'une roulotte ou d'un conteneur temporaire à l'intérieur de la période autorisée pour cet usage temporaire, et ce, sans que les délais maximaux prévus aux articles 307 et 310 du Règlement numéro CDU-1 ne s'appliquent;

l'architecture des bâtiments, l'aménagement du terrain, l'aménagement du stationnement et l'affichage pour l'exercice de cet



usage temporaire sans que les dispositions relatives à ces travaux des titres 5 et 7 du Règlement numéro CDU-1 ne s'appliquent;

l'aménagement d'une surface carrossable sur une superficie de 250 m² ou plus pour l'exercice de cet usage temporaire sans être assujéti à la procédure relative au PIIA de la section 3 du chapitre 1 du titre 8 du Règlement numéro CDU-1 (PIIA Grandes artères).

(SD-2024-5335)

CE-20241016-3700

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - PROJET DE
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOTS 1 642 100, 4
549 605, 4 549 606 ET 4 549 607

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de consultation portant sur le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y permettre l'usage temporaire «Évènement spécial d'espace récréatif extérieur et de démonstration de logements intergénérationnels» sur les lots 1 642 100, 4 549 605, 4 549 606 et 4 549 607 du cadastre du Québec, situés sur la rue Labelle, à l'intersection de la rue d'Orly.

(SD-2024-5335)

CE-20241016-3701

REMPLACEMENT CADASTRAL - INVESTISSEMENTS SIVAN
INC. - PL-2024-97

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 220 200 \$.

(SD-2024-5351)

CE-20241016-3702

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
GROUPE GDI SAINTE-ROSE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0098 de Groupe Gdi Sainte-Rose inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une



habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 6 616 145 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-260.

(SD-2024-5355)

Au point 43.16 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20241016-3703

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9057-6810 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0147 de 9057-6810 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment pour un équipement de service public léger sur le lot 2 775 472 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-262.

(SD-2024-5357)

CE-20241016-3704

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 7 350 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires de Cima + pour les services de surveillance en lien avec les travaux d'éclairage, de bordures, de trottoirs, de pavage 1re et 2e couche dans le prolongement des rues Simone-De Beauvoir, Denis-Diderot, Pierre-De Beaumarchais et Joachim-du-Bellay, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1808239)
(SD-2024-3661)

CE-20241016-3705

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 7 350 \$, requis pour défrayer le coût des services de surveillance de Cima +,



prévus au contrat DOS-482, en lien avec les travaux d'éclairage, de bordures, de trottoirs, de pavage 1re et 2e couche dans le prolongement des rues Simone-De Beauvoir, Denis-Diderot, Pierre-De Beaumarchais et Joachim-du-Bellay.

(CT:1808239)
(SD-2024-3661)

CE-20241016-3706

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Les Services EXP inc. à procéder à la préparation de 3 études d'avant-projets pour la reconstruction du lien cyclable et piétonnier dans le parc Couvrette, la structure de la piste cyclable de l'avenue des Bois et du ponceau sous le boulevard Samson, dans le cadre du contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, au montant de 351 455,58 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 2.

(CT:1814195)
(SD-2024-4534)

CE-20241016-3707

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 320 926 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Les Services EXP inc., pour la préparation de 3 études d'avant-projets pour la reconstruction du lien cyclable et piétonnier dans le parc Couvrette, la structure de la piste cyclable de l'avenue des Bois et du ponceau sous le boulevard Samson, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation du mandat par le conseil municipal.

(CT:1814195)
(SD-2024-4534)

CE-20241016-3708

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30335



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Globocam (Anjou) inc. pour le remplacement de 2 moteurs de camions de marque Freightliner, prévus au contrat SP-30335, pour la fourniture de pièces, le service d'entretien et de réparation des camions de marque Freightliner, au montant de 142 001,97 \$.

(CT:1818712)
(SD-2024-5128)

CE-20241016-3709

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12897-F - CONTRAT SP-30335

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12897-F, un montant de 129 666,72 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1818712)
(SD-2024-5128)

CE-20241016-3710

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-1452**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Groupe Carbonic inc. au montant de 171 600,19 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels d'ingénieurs-conseils de prévus au contrat DOS-1452, qui lui a été confié par la résolution CM-20230711-624, dans le cadre des travaux de mise à niveau des entrées et distributions électriques aux garages municipaux.

(CT:1818022)
(SD-2024-5035)

CE-20241016-3711

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-1452

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 127 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.



(CT:1818022)
(SD-2024-5035)

CE-20241016-3712

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Groupe ABS inc. afin d'effectuer une caractérisation environnementale des sols, phase II, dans le cadre des travaux du Carré Laval - Le parc de l'innovation concernant l'entente-cadre de services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation d'expertises et d'études géotechniques et environnementales pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 167 716,22 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 3.

(CT:1818254)
(SD-2024-5072)

CE-20241016-3713

RAPPORTS INTÉRIMAIRES EN LOT - REDDITION DE COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-276, DOS-956, DOS-1064, DOS-1377, DOS-1442, DOS-1602, DOS-1759, DOS-1759, DOS-1759, DOS-1791 ET DOS-2204

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports intérimaires de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics tel qu'apparaissant au rapport sommaire du 19 septembre 2024 et aux rapports détaillés qui y sont joints, lesquels rapports font état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(SD-2024-5081)

CE-20241016-3714

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29997

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 34 366,03 \$ à FNX-Innov inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels rendus dans le cadre du contrat OS-SP-29997 qui lui a été confié par la résolution CM-



20200811-669, pour la préparation des études préparatoires, des plans et devis ainsi que les services durant la construction des travaux d'aménagement et de réhabilitation des rues de la Ville de Laval situées à l'entrée de ville du pont Viau.

(CT:1818490)
(SD-2024-5101)

CE-20241016-3715

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-29997

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 31 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1818490)
(SD-2024-5101)

CE-20241016-3716

APPROBATION - PERMISSION D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC POUR BORNES DE RECHARGE DE
VÉHICULES ÉLECTRIQUES - HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la permission d'occupation du domaine public pour bornes de recharge de véhicules électriques à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec concernant l'occupation d'une partie du lot 4 775 126 du cadastre du Québec, aux fins d'installation, d'exploitation, du maintien et du remplacement, si requis, de bornes de recharge pour véhicules électriques et leurs équipements connexes et des infrastructures civiles et électriques accessoires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5279)

CE-20241016-3717

AVIS DE CONTAMINATION - LOT 4 596 344

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du document intitulé «Résumé d'étude de



caractérisation environnementale - Projet de réhabilitation de rues et d'aménagement des espaces publics à l'entrée de ville du pont Viau» relativement au lot 4 596 344 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer et à publier l'avis de contamination et l'avis de décontamination lorsque les travaux de réhabilitation auront été exécutés sur le lot 4 596 344 dudit cadastre;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer l'avis de contamination et l'avis de décontamination, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe;

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à transmettre au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) tous les documents requis.

(SD-2024-4530)

CE-20241016-3718

AUTORISATION - CONDUITE DE DRAINAGE - RUE LES SORBIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la propriétaire du 28, rue les Sorbiers, à installer, à ses frais, une conduite de drainage sous la rue les Sorbiers, sous réserve du dépôt d'une demande de permis au Service de l'urbanisme, les frais d'entretien de ladite conduite étant à la charge de la propriétaire.

(SD-2024-5232)

CE-20241016-3719

APPROBATION - ENTENTE - CLUB DE PÉTANQUE VAL DES ARBRES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Club de pétanque Val des Arbres concernant le versement d'une aide financière au montant de 29 137,76 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1818203)
(SD-2024-5060)



CE-20241016-3720

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CULTURE
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Culture Laval concernant le versement d'une contribution financière au montant de 5 000 \$, non taxable, à titre de partenaire du prix Hommage dans le cadre de la soirée de remise des prix Culture Laval 2025 qui se tiendra à Laval au printemps 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1818584)
(SD-2024-5118)

CE-20241016-3721

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES - SUBVENTIONS DE MOINS DE 5
000 \$ - SEPTEMBRE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires pour lesquels une aide financière de moins de 5 000 \$ a été versée par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en septembre 2024, comme préparé par ce service le 7 octobre 2024.

(SD-2024-5181)

CE-20241016-3722

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE - ASSOCIATION
LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE
MENTAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'addenda au protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. concernant le projet «Centre de ressources en santé mentale pour la population d'expression anglaise de Laval», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval 2019-2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-



président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5205)

CE-20241016-3723

**RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL
- MODIFICATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - ANNÉES 2024-2025-2026**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240724-2644, le comité exécutif recommandait au conseil d'approuver les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 pour les projets et aux montants ci-dessous mentionnés:

l'ajout du projet «70-00040 Pavillon Berge des baigneurs», au montant de 8 890 000 \$;

la diminution du budget du projet «54-00073 Rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois, dans le cadre de la relocalisation de la bibliothèque Multiculturelle», d'un montant de 8 890 000 \$;

ATTENDU QUE la modification au PTI n'est plus requise et doit être annulée;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20240724-2644.

(SD-2024-5139)

CE-20241016-3724

**RÉSOLUTION AMENDÉE - PAIEMENT COMPTANT DES
IMMOBILISATIONS - EXEMPTION - CASES DE
STATIONNEMENT**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20190123-158, le comité exécutif autorisait une dépense au montant de 105 000 \$ afin de se prévaloir d'une exemption de fournir des cases de stationnement;

ATTENDU QUE ledit montant aurait dû être affecté au fonds réservé pour stationnement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'amender la résolution CE-20190123-158 afin de remplacer la phrase «d'autoriser une dépense» par la phrase «d'autoriser une affectation au fonds réservé pour stationnement».

(SD-2024-5184)

À 9 h 18, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière